

Profession de foi du SNAC FSU.

Élections au Conseil Scientifique de l'Inrap

La Culture est votre choix, vous défendre est notre combat.

Candidats soutenus par le SNAC FSU

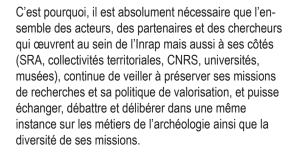
Collèges Inrap		
Collège A	Delphine Béranger	Guillaume Goujon
Collège B	Grégory Vacassy	Sophie Clément
Collège C	Dorothée Lusson	Pascal Joyeux
	Philippe Blanchard	Catherine Richarte
	Stéphane Joly	Blandine Lecomte Schmitt
Collège extérieur		
	Benoît Ode Drac Occitanie	Rolande Simon Millot, Conservatrice - St Germain-en-Laye
	Luc Françoise Dit Miret Drac ARA	Marie Hélène Thiault Conservatrice - St Germain-en-Laye



Pourquoi voter?

L'importance du Conseil Scientifique

Les représentants du SNAC-FSU se sont battus dès la création de l'Inrap pour qu'existe au sein de l'établissement un Conseil Scientifique fort et représentatif de la recherche archéologique en France. Ne nous y trompons pas : le Conseil Scientifique de l'Inrap c'est bien plus que le simple « garant d'une activité de qualité en matière de recherche et de valorisation des résultats ». C'est le socle même sur lequel reposent toutes les missions que mène l'établissement et l'assurance que les activités scientifiques doivent rester prioritaires.



Aujourd'hui, le Conseil Scientifique de l'Inrap est encore une instance où les représentants sont majoritairement élus par leurs pairs. Tant mieux! Faisons en sorte qu'il le reste! Le Conseil Scientifique est le seul lieu formalisé où l'ensemble des salariés peuvent

réellement discuter des enjeux de la recherche archéologique et peser sur les orientations scientifiques de l'Institut. C'est un atout précieux et un garde-fou indispensable dans le contexte actuel.

Il est donc INDISPENSABLE que vous soyez tous présents, par la voix de vos représentants élus, pour faire entendre vos revendications en matière de politique scientifique, pour l'avenir de l'archéologie préventive et l'amélioration du métier que vous exercez au quotidien. C'est la voix des agents de terrain que les élus portent au Conseil Scientifique où l'ensemble de la communauté archéologique est représenté. Les années à venir seront difficiles : le contexte concurrentiel a généré de vives tensions et une pression accrue sur le terrain comme dans les phases d'étude qui lui succèdent. C'est le moment d'être vigilant et surtout de ne rien céder sur le plan de la rigueur scientifique et de la qualité du travail.

Concrètement un Conseil Scientifique ça sert à quoi ?

Les représentants du SNAC FSU s'engagent avec

Recrutement, formation, évaluation scientifique, PAS, congés pour travaux personnels de recherche...

Les représentants du SNAC-FSU s'engagent à défendre tous les chercheurs qui travaillent au sein de l'INRAP mais également ceux qui









travaillent en partenariat avec lui. La recherche est l'affaire de tous. Elle existe par les chercheurs qui la font vivre, mais également par les administratifs qui la soutiennent, par les communicants qui la valorisent, par les gestionnaires qui l'assistent et par les techniciens qui l'appuient, bref elle concerne toutes les catégories et toutes les fonctions présentes à l'Institut. Ce sont tous les agents qui, à des degrés divers, la pratiquent, qui l'enrichissent et qui garantissent son originalité, sa diversité et sa rigueur. A ce titre les formations, les congés de fin de thèse, les échanges de personnel entre les différentes institutions (SRA, CNRS, musées), les PAS bien sûr mais également les recrutements et les travaux personnels, bref toute la formation au sens large concerne le Conseil Scientifique. C'est en priorité ce qu'entend défendre le SNAC-FSU au sein du Conseil Scientifique.

Communication interne et transparence

Les candidats du SNAC FSU s'engagent à exiger toujours plus de transparence et d'informations de la part de la Direction. Parce que la recherche est l'affaire de tous, il est indispensable que tout le monde soit correctement informés des moyens octroyés, des intégrations et des nominations. Il faut que les procédures soient claires et bien connues de tous. En ce sens le SNAC-FSU continue de lutter aux côtés des salariés et des chercheurs pour une meilleure information, dans le respect de la transparence et pour toujours plus d'équité.

Recherche, publication et programmation scientifique

Le SNAC FSU s'engage au côté de tous les acteurs du service public de l'archéologie (SRA, CNRS, universités, collectivités territoriales, musées) afin de maintenir les liens et d'améliorer la collaboration entre les différentes institutions de la recherche archéologique en France. Cela signifie notamment défendre et encourager l'attribution de jours PAS, qu'il s'agisse de publications, de participations à des missions à l'étranger, à des fouilles programmées ou à des opérations de valorisation de la recherche (participation à des colloques ou des projets d'expositions).

Nous nous engageons à transmettre et expliquer les orientations prises par le Conseil Scientifique aux agents.

Nous nous engageons également à soutenir la recherche dans toutes les régions et dans toutes les disciplines, sans a priori.

Méthodologie : le Conseil Scientifique participe à la réflexion pour une archéologie préventive de qualité

Le SNAC-FSU s'engage à faire front face à l'insuffisance institutionnalisée des jours/homme et des budgets alloués dans certaines régions, sous couvert d'harmonisation ou d'optimisation budgétaire. Ainsi toutes les opérations archéologiques doivent bénéficier des méthodologie adaptées à la diversité des contextes. Il est indispensable que les équipes de recherche soient constituées en rapport direct avec les problématiques scientifiques afférentes à chaque site et que ces équipes soient maintenues dans leur composition initiale du début à la fin de l'opération. Il est vital de réaffirmer l'insécabilité de la chaîne opératoire. De même, de trop nombreux rapports sont amputés de phases d'études, pourtant indispensables à la compréhension du site. On ne peut pas accepter que ces études soient qualifiées de complémentaires et reportées à une éventuelle publication.

Évaluation - recrutement - formation : une carrière évolutive pour tous

Le SNAC-FSU n'est pas favorable à l'évaluation individuelle des agents. Néanmoins, le cadre légal la rendant obligatoire, elle doit être la plus juste et transparente possible pour toutes les catégories de personnels. Elle doit leur permettre de se projeter dans l'avenir et accéder, s'ils le désirent, à des formations pour évoluer professionnellement.

La formation est un droit, il ne peut être limité pour des considérations opérationnelles ou budgétaires. Il est ainsi essentiel que le Conseil Scientifique soit consulté pour l'élaboration de son programme et qu'il puisse en suivre la réalisation.

Le candidats du SNAC-FSU s'engagent à demander la possibilité pour chaque agent de l'INRAP de suivre une des formations proposées aux catalogues des universités ou du CNRS. Ces formations doivent trouver un prolongement réel dans l'activité professionnelle des agents et leur ouvrir des perspectives d'évolution ou des passerelles dans un véritable parcours professionnel.

Le Conseil Scientifique doit participer à la construction d'un plan de GEPEEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) que nous attendons et exigeons depuis trop longtemps pour stopper la perte de nos métiers et assurer la transmission de nos savoirs aux générations suivantes.

Prenons en main l'avenir de nos métiers et de notre discipline. Votons pour l'élection au Conseil Scientifique.



Les candidats soutenus par le Snac FS*U* forment une équipe qui s'engage à vous représenter avec une vision affirmée de nos missions et de nos métiers.



Votez pour le Conseil Scientifique avant le 2 novembre

